

Montréal 



Portrait de la criminalité de violence  
conjugale à Bordeaux-Cartierville

Réalisé par

Pierre-Luc Lortie  
Conseiller en concertation  
Poste de quartier 10

Maurizio D'Élia  
Conseiller en planification  
Section recherche et planification

Pour

Roger Jr. Bélair  
Commandant  
Poste de quartier 10

Service de police de la Ville de Montréal  
Décembre 2011

Ce document a été réalisé dans le cadre d'une journée de réflexion sur la violence conjugale à Bordeaux-Cartierville organisée par le Poste de quartier 10 le 10 juin 2011. Cette activité s'adressait principalement aux policiers et intervenants communautaires et institutionnels agissant dans les dossiers de violence conjugale du territoire.

© SPVM, Poste de quartier 10

Ce document est la propriété exclusive du SPVM. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion de tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par le Poste de quartier 10.

Montréal 

## Table des matières

1 – Quelques commentaires généraux sur les données présentées	3
1.1 Le chiffre noir de la violence conjugale	3
1.2 La définition de la violence conjugale	3
1.3- Aperçu de la problématique au Québec et à Montréal	4
2 – La violence conjugale à Bordeaux-Cartierville	5
2.1 Caractéristiques générales du territoire du PDQ 10	5
2.2 L'ampleur de la problématique	6
2.3 Le contexte entourant les événements de violence conjugale	8
2.4 Répartition géographique des crimes de violence conjugale	9
2.5 La violence conjugale dans le secteur « Laurentien/Grenet »	10
3 – Conclusion	11

L'objectif de ce document est de présenter une vue d'ensemble de la criminalité de violence conjugale à Bordeaux-Cartierville afin de mieux cerner la nature du phénomène dans sa dimension locale, ainsi qu'à contribuer au développement des connaissances des policiers et autres intervenants de première ligne du quartier.

## **1- Quelques commentaires généraux sur les données présentées :**

### **1.1- Le chiffre noir de la violence conjugale**

Le portrait présenté ici est basé sur les données de la criminalité enregistrées par le SPVM. Il s'agit de données fiables en ce qu'elles correspondent à des événements réels, compilées de manière uniforme à partir de catégories précises. Cependant, ces données n'offrent qu'un portrait partiel de la problématique car il y a toujours une certaine partie de la criminalité qui n'est pas signalée à la police ; c'est ce qu'on appelle le chiffre noir.

En fait, les statistiques dont nous disposons sous-estiment beaucoup le nombre de cas de violence conjugale. L'enquête sociale générale (ESG) 2004 menée sur l'ensemble du territoire canadien nous indique que moins de 3 personnes sur 10 (28%) auraient contactés la police pour dénoncer un épisode de violence conjugale dont ils ont été victime. Parmi ceux-ci, la moitié avaient déjà subi plus de 10 incidents violents<sup>1</sup>.

Plusieurs éléments influencent le taux de signalement. En général, on sait que les hommes et les jeunes ont moins tendance à signaler les infractions dont ils sont victimes. Les crimes commis par un membre de la famille ou par une connaissance sont aussi moins susceptibles d'être signalés que les crimes commis par un étranger. Par contre, plus le crime est grave ou violent, plus il a de chance d'être signalé<sup>2</sup>.

Toujours selon le même sondage, 36% des victimes de violence conjugale disent ne pas avoir contactées la police parce qu'elles ne voulaient pas que quelqu'un d'autre découvre la violence. Dans 21% des cas, les victimes voulaient régler l'incident d'une autre façon et dans 14% des cas, elles considéraient qu'il s'agissait d'une affaire personnelle qui ne concerne pas la police<sup>3</sup>.

De manière générale, le caractère personnel, privé de la violence, le sentiment de honte qui l'accompagne, ainsi que le lien entre la victime et l'agresseur sont des déterminants majeurs du signalement d'un épisode de violence conjugale.

### **1.2- La définition de la violence conjugale**

Selon la définition du Gouvernement du Québec, la violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques, sexuelles et les actes de domination économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais au contraire d'un moyen utilisé pour dominer l'autre

---

<sup>1</sup> Mihorean, Karen (2006), *La violence familiale au Canada : un profil statistique 2006*, Statistique Canada (85-224-XIF au catalogue), Centre Canadien de la statistique juridique : Ottawa.

<sup>2</sup> D'Élia, Maurizio et Rémi Boivin (2010), « La victimisation », *Lecture de l'environnement du SPVM*. SPVM, p. 159.

<sup>3</sup> Mihorean, Karen (2006), *Ibid.*

personne et affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extra-maritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie<sup>4</sup>.

Notre portrait se concentre principalement sur les crimes contre la personne, catégorie qui comprend les voies de fait simple ou armés, les homicides ou tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les attouchements, les menaces, les menaces de mort, le harcèlement criminel, les appels téléphoniques harassants ou indécentes et l'intimidation. Ces données couvrent une période de cinq ans, soit de 2006 à 2010.

### 1.3- Aperçu de la problématique au Québec et à Montréal

On sait aujourd'hui que tous les groupes d'âge sont susceptibles d'être touchés et qu'aucun groupe social, ni groupe ethnique ou situation financière particulière n'est à l'abri. Par contre, on remarque une fréquence plus élevée de cas de violence conjugale chez les jeunes femmes, les femmes autochtones, les femmes lesbiennes et les femmes ayant des limitations physiques<sup>5</sup>.

Selon les données du Ministère de la sécurité publique (MSP) concernant l'ensemble du territoire québécois, les femmes sont victime dans 82% des cas. Les victimes sont âgées entre 18 à 29 ans dans 40% des cas et entre 18 et 49 ans dans 87% des cas. Elles sont conjointes de l'agresseur dans 45% des cas et ex-conjointe dans 41% des cas. Dans 43% des cas, les victimes ont été blessées physiquement et dans 3%, elles ont subi des blessures graves ou mortelles. Finalement, 10 % des événements criminels en contexte conjugal ont fait des victimes indirectes. Dans 31% des cas, il s'agissant de mineur<sup>6</sup>.

Parmi les régions du Québec les plus touchées, Montréal se situe au 2<sup>e</sup> rang après la Côte-Nord, ce qui représente le tiers des événements dénoncés dans la province. Ceci représente, pour le SPVM, environs 15 000 appels de service chaque année, soit une quarantaine par jour.

Par contre, la violence conjugale n'affecte pas tous les quartiers de manière uniforme. On peut en effet identifier des « points chauds » correspondant souvent à des secteurs déjà connus pour posséder un niveau de désorganisation sociale plus élevé<sup>7</sup>, bien que le lien entre le contexte sociale et la criminalité de violence conjugale ne soit pas en corrélation directe.

Ceci étant dit, certain quartier se démarque par rapport à cette problématique, comme Montréal-Nord, Petite-Bourgogne et Hochelaga. En 2009, ces quartiers ont connu un taux de criminalité<sup>8</sup> de

---

<sup>4</sup> Ministère de la santé et des services sociaux. *Violence conjugale : La violence c'est pas toujours frappant mais ça fait toujours mal*. [http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob\\_sociaux/violenceconjugale.php](http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sociaux/violenceconjugale.php)

<sup>5</sup> Gouvernement du Québec (2004), *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale*. Québec.

<sup>6</sup> Ministère de la sécurité publique (2011). *Statistiques 2009 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Gouvernement du Québec : Québec. p. i; 16.

<sup>7</sup> La désorganisation sociale s'intéresse à l'environnement social dans lequel se produisent les crimes et prend en compte certaines caractéristiques sociodémographiques telles que l'hétérogénéité ethnique, le revenu et la mobilité résidentielle. Ouellet, Frédéric et Rémi Boivin (à paraître). « La concentration géographique des voies de faits à Montréal » dans *Traité des violences criminelles* sous la direction de Maurice Cusson, Stéphane Guay, Jean Proulx et Franca Cortoni.

<sup>8</sup> Le taux d'infractions par 100 000 habitants permet de comparer la fréquence des infractions que ce soit, entre des années, entre des territoires ou entre des groupes de la population (sexe ou âge). Ce taux est calculé de la façon suivante : (nombre d'infractions/population visée) multiplié par 10 000.

violence conjugale respectif de 55,9, 53,2 et 51 par 10 000 habitants, parmi les plus élevés à Montréal<sup>9</sup>.

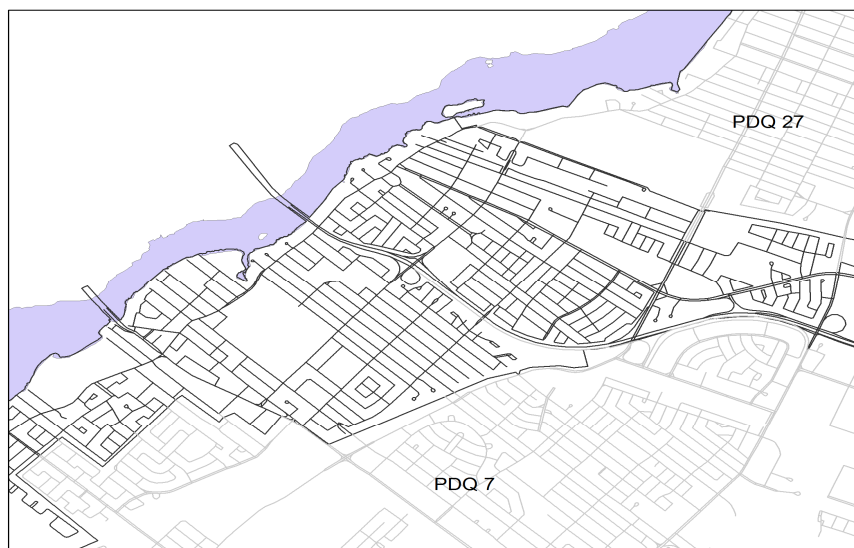
En ce qui concerne les quartiers affiliés à la Table de concertation en violence conjugale – secteur Nord de Montréal, soit Montréal-Nord, Saint-Michel, Bordeaux-Cartierville, Ahuntsic et Saint-Laurent, seul ce dernier connaît un taux de criminalité de violence conjugale inférieur à la moyenne provinciale qui est de 26,5 crimes par 10 000 habitants pour l'année 2009<sup>10</sup>.

## 2- La violence conjugale à Bordeaux-Cartierville

### 2.1- Caractéristiques générales du territoire du PDQ 10

Le PDQ 10, à Bordeaux-Cartierville, est situé dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Ce territoire est délimité par le métropolitain au sud, incluant le marché central et la zone commerciale aux abords de l'autoroute 15, par l'autoroute 13 à l'ouest, par la Rivière des Prairies au Nord et par Poincaré et la voie ferrée à l'Est.

Figure 1 : Carte du territoire du PDQ 10



Le PDQ 10 est composé de 50 477 habitants. Près de deux ménages sur trois sont composés de familles, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne des 33 PDQ<sup>11</sup>. Presque la moitié de la population, soit 49,3%, est née à l'extérieur du pays, comparativement à 30,7% pour Montréal. Parmi les pays d'origines les plus représentés, on compte le Liban, la Grèce, l'Italie, Haïti, le Pakistan et le Maroc.

<sup>9</sup> Ministère de la sécurité publique (2011). *Statistiques 2009 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Gouvernement du Québec : Québec. p. 4

<sup>10</sup> *Idem.* p. 3

<sup>11</sup> Côté, Michelle (Dir. pub.) (2009). *Profil de quartier PDQ 10*. SPVM. p. 3.

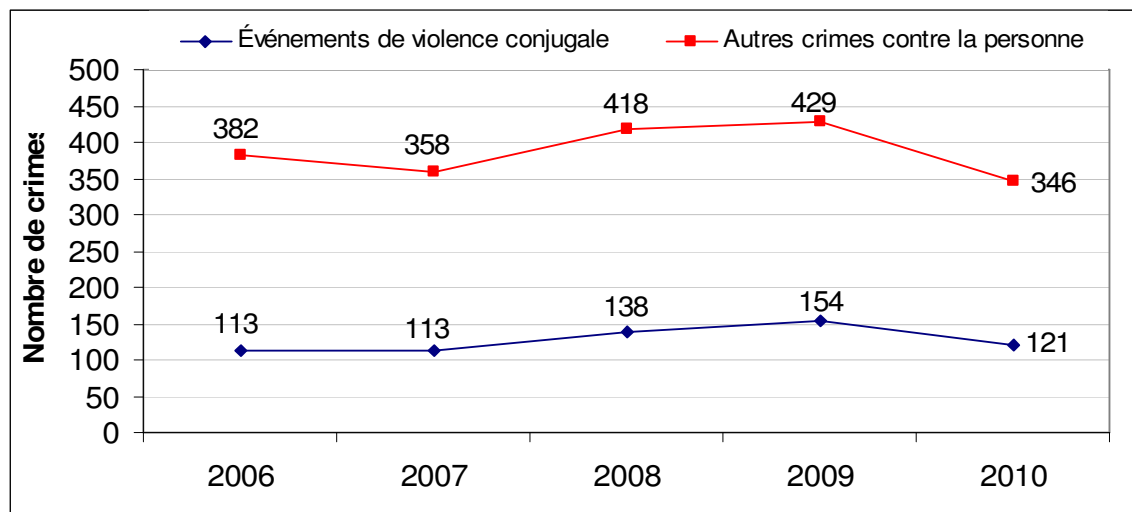
Le taux de chômage est également supérieur au reste de l'Île avec 11,4% contre 8,8%, en 2006. De plus, 20,7% des familles vivent sous le seuil de pauvreté, comparativement à 16,6% pour Montréal<sup>12</sup>.

## 2.2- L'ampleur de la problématique

On enregistre annuellement en moyenne 2 720 délits criminels à Bordeaux-Cartierville, dont 515 crimes contre la personne<sup>13</sup>. Les cas de violence conjugale sont en moyenne au nombre de 130 par année. C'est donc dire qu'à peu près 1 crime contre la personne sur 4 signalé à Bordeaux-Cartierville est un épisode de violence conjugale, comparativement à 1 pour 5 à Montréal.

Il est intéressant de constater que le nombre de crime de violence conjugale par rapport au nombre de crimes contre la personne demeure stable dans le temps, soit près de 25%. Ainsi, lorsque le nombre de crimes contre la personne augmente dans le quartier, le nombre de cas de violence conjugale augmente suivant sensiblement cette même proportion. Par ailleurs, on constate une augmentation du nombre d'évènements de violence conjugale à Bordeaux-Cartierville au cours des cinq dernières années.

**Figure 2 : Évolution du nombre de crimes contre la personne et de crimes de violence conjugale à Bordeaux-Cartierville entre 2006 et 2010**

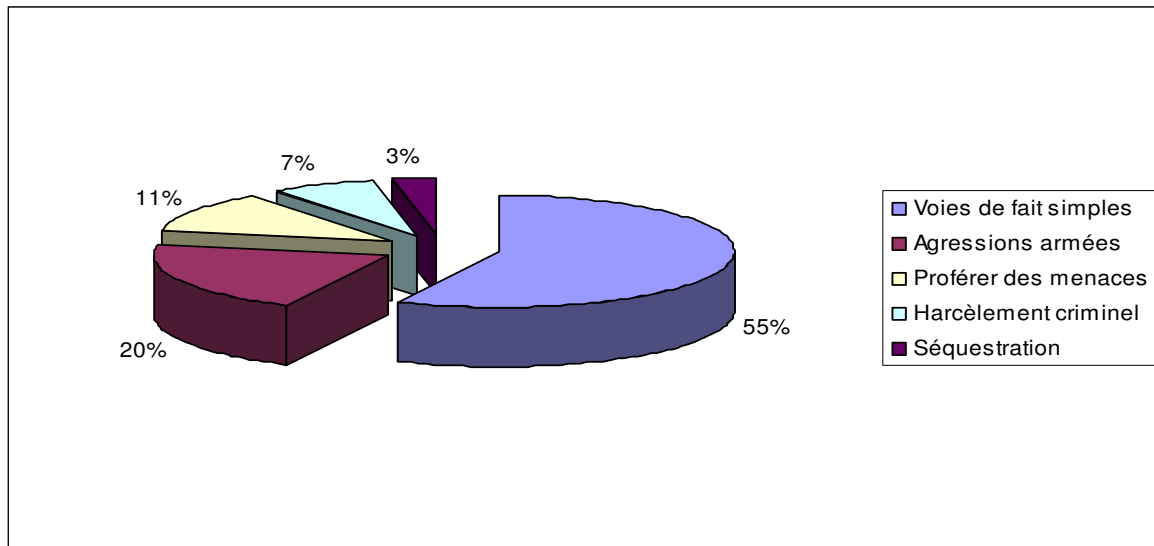


En 2009, Bordeaux-Cartierville se situait au 20<sup>e</sup> rang sur 33 PDQ en ce qui concerne le nombre d'évènements de violence conjugale (154) et au 16<sup>e</sup> rang en ce qui concerne le taux d'infractions (30,5 par 10 000 habitants).

<sup>12</sup> Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2009). *Principales caractéristiques de la population du CSSS de Bordeaux-Cartierville – Saint-Laurent*.

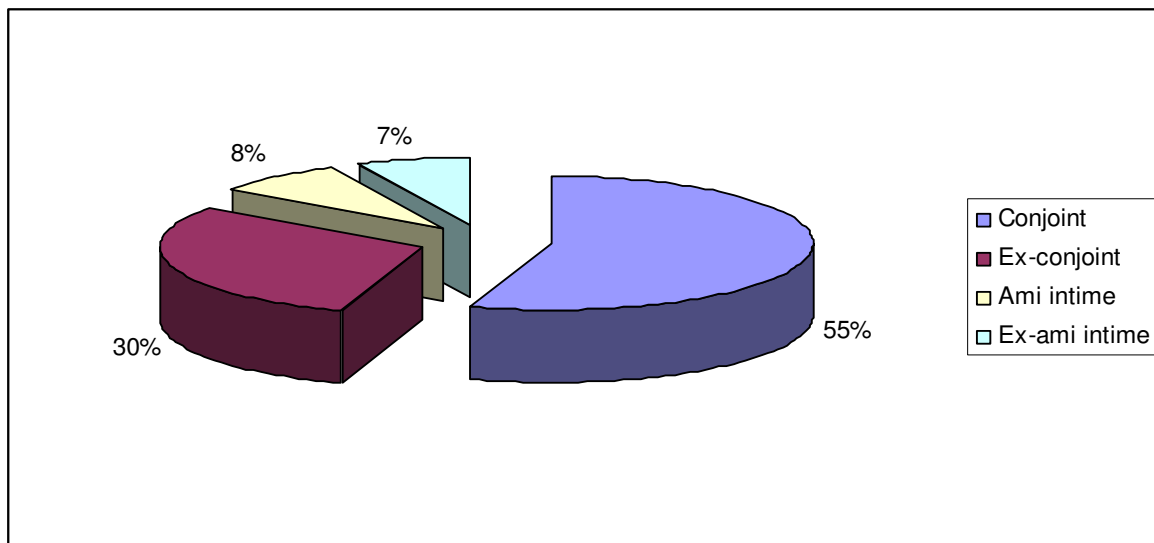
<sup>13</sup> Basé sur les données de 2006 à 2010.

**Figure 3 : Type d'agression de violence conjugale à Bordeaux-Cartierville**



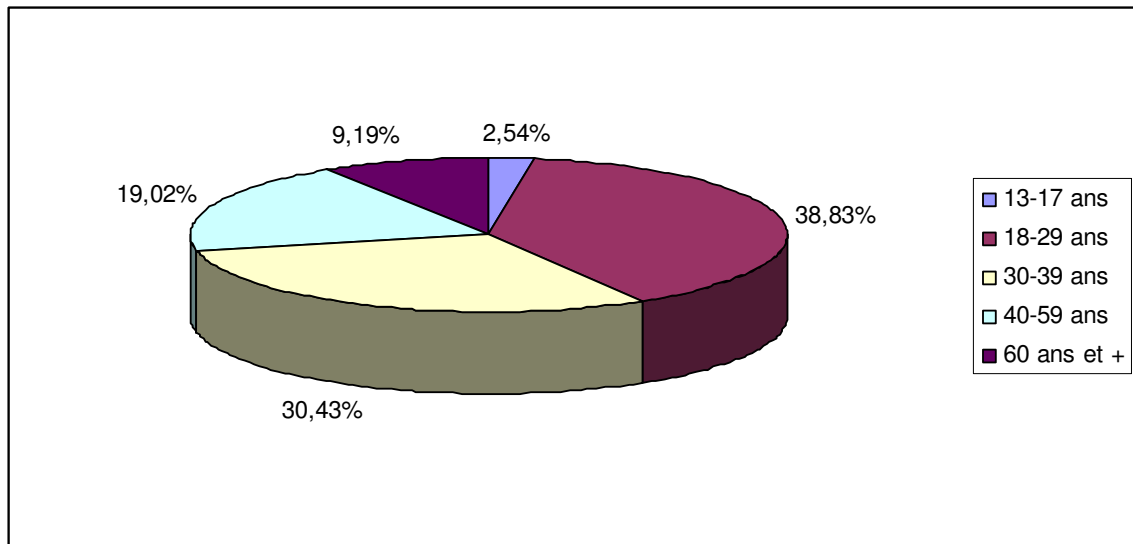
Depuis les cinq dernières années, les principales infractions reliées à des épisodes de violence conjugale survenues sur le territoire du PDQ 10 et déclarées à la police sont les voies de fait simples dans 55% des cas, suivit d'agressions armées dans 20% des cas, de menaces dans 11% des cas, d'harcèlement criminel dans 7% des cas et de séquestration dans 3% des cas.

**Figure 4 : Relation entre la victime et l'agresseur à Bordeaux-Cartierville**



En ce qui concerne le lien entre la victime et l'agresseur, l'évènement s'est produit entre conjoints dans 55% des cas, entre ex-conjoints dans 30% des cas, entre amis intimes dans 8% des cas et entre ex-amis intimes dans 7% des cas. Le nombre d'épisodes touchant les couples est donc plus élevé à Bordeaux-Cartierville qu'en moyenne au Québec.

**Figure 5 : Âge des victimes de violence conjugale à Bordeaux-Cartierville**



Les victimes de violence conjugale du quartier (des femmes dans 83% des cas) ont entre 18 et 24 ans le quart du temps, ce qui est largement supérieur à leur poids démographique puisqu'elles ne forment que 7,8% de la population du quartier. La majorité des victimes de violence conjugale sur le territoire de Bordeaux-Cartierville sont âgées entre 18 et 49 (88%), mais il est intéressant de constater qu'une proportion significative concerne les personnes âgées de plus de 60 ans, ce qui constitue peut-être un phénomène en émergence.

### **2.3- Le contexte entourant les événements de violence conjugale**

Afin de connaître plus en détail le contexte entourant les événements de violence conjugale dans le PDQ 10, notamment en ce qui concerne la volonté de la victime de déposer une plainte et d'aller témoigné en cour, nous avons analysé un échantillon de 90 rapports d'événements de voies de fait entre conjoint ou ex-conjoint, qui ont été déclarées à la police et survenues sur le territoire du PDQ 10 en 2009 et 2010, ce qui correspond environs au tiers des événements de ces deux années<sup>14</sup>.

Les résultats de cette analyse nous montrent d'abord que c'est la victime elle-même qui fait le signalement aux policiers dans 73 % des cas et un témoin oculaire ou auditif une fois sur quatre.

Dans près du tiers des événements (31%), au moins un enfant a été témoin de l'acte de violence physique envers la victime.

Trois victimes sur quatre ont indiqués aux policiers que ce n'était pas la première fois que leur conjoint(e) avaient été violent(e) avec elles. Il est cependant difficile de quantifier combien d'épisodes de violence se sont produits avant qu'elles ne le signalent finalement aux policiers.

<sup>14</sup> Il faut cependant rester prudent face à ces résultats. Le nombre de rapports consultés n'est pas assez élevé pour en tirer des conclusions finales. Ils ne peuvent également pas être généralisés à l'ensemble du territoire montréalais. Une étude plus approfondie basé sur les rapports d'événements en violence conjugale sera prochainement effectué à l'échelle montréalaise.

Dans seulement 10 % des cas, la victime ou le suspect est un nouvel arrivant au pays. Par contre, presque à chaque fois, la victime nouvel arrivant ne veut pas porter plainte. La principale raison évoquée concerne la crainte de nuire à son processus d'immigration ou celui de l'autre personne impliquée.

Dans les événements où l'agresseur est le conjoint, seulement 36% des victimes souhaite porter plainte et témoigner contre l'agresseur suite au signalement fait aux policiers. Dans les événements où l'agresseur est un ex-conjoint ou un ex-ami intime, la proportion des victimes qui acceptent de porter plainte atteint 94%. Tous événements confondus, la proportion de victime qui souhaite porter plainte est de 49%.

#### **2.4- Répartition géographique des crimes de violence conjugale**

Lorsque l'on regarde la répartition géographique des événements de violence conjugale à Bordeaux-Cartierville pour les cinq dernières années (635 événements)<sup>15</sup>, on remarque essentiellement la présence de trois concentrations importantes d'événements situées un quadrilatère correspondant au secteur de Revitalisation urbaine intégrée « Laurentien/Grenet »<sup>16</sup>. En fait, le tiers des événements signalés aux policiers a lieu dans une de ces trois zones. Il s'agit de 205 événements en cinq ans.

De prime abord, on pourrait penser que c'est la forte densité de population (10 000 habitants) qui explique le nombre plus élevé d'événements qui y surviennent. Or, même lorsqu'on tient compte du nombre de personnes qui habitent dans chacun des îlots de recensement du quartier, les taux de criminalité de violence conjugale sont systématiquement plus élevés dans les îlots où se retrouvent les trois points chauds qu'ailleurs sur le territoire.

Le premier point chaud est délimité au Nord par Gouin, à l'Ouest par Émile-Nelligan et à l'Est par Ranger. Depuis cinq ans, 82 événements ont eu lieu ici, soit 13% du total du PDQ. Dans ce quadrilatère, c'est sur Lachapelle qu'on retrouve la plus grande concentration d'événement.

Le deuxième point chaud est délimité au Nord par Salaberry, à l'Ouest par Grenet, à l'Est par De Meulles et au Sud par Louisbourg. Depuis cinq ans, 64 événements ont eu lieu ici, soit 10% du total du PDQ.

Le troisième point chaud est délimité par rue Dudemaine entre Robert Giffard et Saint-Germain plus Saint-Germain et Saint-Évariste au Sud de Dudemaine. Depuis cinq ans, 56 événements ont eu lieu ici, soit 9% du total du PDQ.

Quand on regarde la répartition des événements pour chaque année depuis 2006, on remarque que les points chauds sont sensiblement toujours au même endroit. Pourtant, on sait qu'il y a une forte mobilité résidentielle dans ces secteurs. C'est donc dire que même si différentes personnes

---

<sup>15</sup> Nous avons utilisé un logiciel qui prend en compte les adresses de tous les rapports d'événements de violence conjugale du PDQ 10 de 2006 à 2010 et qui les place automatiquement sur une carte.

<sup>16</sup> Annexe 2 : Territoire de la RUI Laurentien/Grenet.

viennent s'établir dans ces environnements, elles possèdent sensiblement les mêmes facteurs de risque que ceux qui y étaient avant<sup>17</sup>.

L'effet cumulé de plusieurs facteurs de vulnérabilité augmente en effet les risques d'être victime de violence conjugale. Parmi ces facteurs, on retrouve notamment la méconnaissance de la langue, la dépendance financière, l'isolement et l'absence de réseaux sociaux, le manque d'adaptation des services à des réalités particulières et la méfiance à l'égard des services<sup>18</sup>.

## 2.5- La violence conjugale dans le secteur « Laurentien/Grenet »

Le secteur de Revitalisation urbaine intégrée « Laurentien/Grenet »<sup>19</sup> bénéficie d'investissements particuliers de la Ville de Montréal afin d'y contrer une défavorisation importante et améliorer la qualité de vie des résidents<sup>20</sup>.

L'analyse de la criminalité spécifique au secteur « Laurentien/Grenet » remonte à près d'un an, alors que le PDQ 10 et ses partenaires étaient curieux d'en savoir davantage compte tenu des opportunités de développement dans ce secteur et de l'implication récente du PDQ 10 au comité adviseur de la démarche de RUI.

Au plan sociodémographique, ce secteur est composé de 10 885 personnes, dont 57% sont issues de l'immigration récente. Plus du trois quart (79%) de personnes vivent au sein d'une famille, dont 38% sont des familles monoparentales. La plupart des résidents sont locataires (91%) et les logements sont considérés comme petit<sup>21</sup>. 45% des personnes n'ont pas diplôme, soit 12% de plus qu'à Montréal, et le taux de chômage est de 22,2% chez les hommes. Finalement, 58% de ménages sont sous le seuil de pauvreté. Il est à noter que la plupart de ces caractéristiques sont pris en compte lorsqu'on évalue le niveau de désorganisation sociale d'un quartier.

En termes de criminalité, le portrait de ce secteur est sensiblement le même que celui du reste du PDQ, hormis pour les crimes contre la personne qui y sont deux fois plus élevés, soit 180 crimes par 10 000 habitants contre 84 crimes par 10 000 habitants pour le reste du territoire, en 2009. Ce taux est également plus important que la moyenne montréalaise de 133 crimes contre la personne par 10 000 habitants. Une bonne partie des crimes contre la personne dans ce secteur sont attribuables à la violence conjugale, soit près de 1 sur 3.

En proportion du nombre de personne qui habite dans le secteur « Laurentien-Grenet », la problématique est à ce point importante que le taux de criminalité de violence conjugale est comparable à celui rencontré dans des quartiers comme Montréal-Nord. On parle ici d'un taux de 55 crimes par 10 000 habitants.

Finalement, il est intéressant de constater qu'il y a une concordance étonnante entre les points chauds de la violence conjugale et ceux liés à la victimisation juvénile à Bordeaux-Cartierville. Une

<sup>17</sup> Arr. Ahuntsic-Cartierville (2007). *Revitalisation urbaine intégrée Laurentien/Grenet de Bordeaux-Cartierville : Diagnostic et plan d'intervention*.

<sup>18</sup> Billette, Isabelle et Maurizio D'Élia (2011). *Op. Cit.* p. 9.

<sup>19</sup> Annexe : Territoire de la RUI Laurentien/Grenet. CLIC. Juin 2007. Revitalisation urbaine intégrée "Laurentien / Grenet" : Bâtir ensemble un quartier un quartier à notre image. Phase 1 : diagnostic et plan d'intervention, p. 21.

<sup>20</sup> Arr. Ahuntsic-Cartierville (2007) *Op. Cit.*

<sup>21</sup> Ysabelle Cuiquier (2011). *Portrait de la population et de l'habitation sociale dans Bordeaux-Cartierville*, Bâtir son quartier. Présentation réalisée par Erwan Poënces au CLIC le 12 mai 2011.

grande proportion des événements qui s'y produisent sont commis dans une unité d'habitation et impliquent comme agresseur un adulte. Nous sommes donc en présence de situations de violence intrafamiliale, ce qui nous indique une cooccurrence de la victimisation conjugale et intrafamiliale.

### **3- Conclusion :**

Les données relatives à la violence conjugale à Bordeaux-Cartierville, basée sur les événements des cinq dernières, nous démontre que 1 crime contre la personne sur 4 est un cas de violence conjugale, une proportion qui reste stable année après année. En rapport à leur population respective, le PDQ 10 et le PDQ 27 connaissent des problématiques d'ampleur similaire, bien que ce dernier compte un volume d'évènements plus important.

La violence conjugale est une problématique préoccupante principalement dans trois îlots situés dans le secteur de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) « Laurentien-Grenet ». Pris à lui seul, ce secteur connaît un taux de criminalité de violence conjugale comparable à celui de quartiers comme Montréal-Nord ou Petite-Bourgogne, soit 55 crimes par 10 000 habitants.

La violence conjugale dépasse les frontières du couple et affecte aussi les enfants. Dans le quartier, les enfants sont témoins de 1 épisode de violence conjugale sur 3. De plus, on constate une cooccurrence de la victimisation conjugale et de la victimisation juvénile dans les zones les plus problématiques.

Seulement 36% des victimes désirent porter plainte lorsque l'agression est commise à l'intérieur du couple, comparativement à 94% lorsque l'agresseur est un ex-conjoint.

Selon nos données, les personnes immigrantes ne sont pas spécifiquement touchées par la violence conjugale. Par contre, dans leur cas, la peur de nuire à leur processus de citoyenneté ou à celui de l'agresseur sera la principale raison évoquée pour justifier le fait qu'elles ne portent pratiquement jamais plainte lorsqu'elles sont victime.

La lutte à cette forme de criminalité comporte de nombreux défis. Hormis les mythes et préjugés qui faut continuer à combattre, le caractère « privé » et « caché » de cette forme de violence rend plus difficile l'action policière préventive, contrairement à d'autre formes de criminalité contre la personne pour lesquelles certaines stratégies de visibilité ont un impact direct. L'évaluation adéquate du niveau de gravité d'un événement et la continuité des interventions sont d'autres défis important auxquels s'attardent actuellement le SPVM et ses partenaires.

## Annexe

Figure : Carte du territoire de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) Laurentien-Grenet de Bordeaux-Cartierville

